



1

1. Qu'est-ce qui définit ou caractérise la discrimination et la violence basées sur le genre ?

La violence basée sur le genre (VBG) est un terme générique désignant tout acte préjudiciable qui est perpétré contre la volonté d'une personne et qui est basée sur des différences attribuées socialement (c'est-à-dire le genre) entre les hommes et les femmes.

La discrimination de genre est basée sur la croyance selon laquelle un sexe est supérieur à l'autre et que le sexe fort a des richesses, des droits, des prérogatives et un statut plus grand que ceux du sexe faible. La discrimination de genre résulte d'un ensemble complexe de causes inter-reliées.

La discrimination et la violence fondées sur le genre sont basées sur un déséquilibre des pouvoirs et exercée dans l'intention d'humilier et de faire naître chez une personne ou un groupe de personnes un sentiment d'infériorité et/ou de subordination.

2

2. Risque électoral, un risque politique avant tout !

Les **élections intègres** sont définies comme ‘toute élection reposant sur les principes démocratiques du suffrage universel et **d'égalité politique** tels qu'ils figurent dans les norms et accords internationaux, et menées de façon professionnelle, impartiale et transparente dans sa préparation et dans sa gestion, tout au long du cycle électoral’ (*Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité 2012*).

Il est donc clair qu'on ne peut parler de risque électoral que dans un contexte politique où des valeurs d'inégalités sont prônées.

■ Le risque électoral est la probabilité d'un événement négatif lors des élections, qui peut être causé par des facteurs externes ou internes.

3

Pour distinguer aisément les facteurs de risque internes et externes, on peut dire que les premiers sont spécifiques aux élections et n'existent pas en dehors du contexte électoral, tandis que les seconds (externes) sont caractéristiques du contexte social, et ce indépendamment des élections.

• **Les facteurs de risque internes** (facteurs endogènes) sont des conditions liées au processus susceptibles d'entraîner une augmentation des risques électoraux.

4



- Les fraudes électorales
- Le boycotte
- Les messages politiques de candidat ou des partis
- Le manque de transparence dans l'organisation

5



- **Les facteurs de risque externes** (facteurs exogènes) sont des conditions liées au contexte susceptibles d'entraîner une augmentation des risques électoraux.

Ce sont des faits qui alimentent le quotidien des citoyens. C'est dans cette seconde catégorie que s'inscrivent la discrimination et la violence basées sur le genre.

Ce phénomène social (la discrimination et la violence basées sur le genre qui n'ont réellement aucun lien avec le processus électoral) engendre l'écartement des femmes de la vie politique et donc du processus électoral. C'est les sources des frustrations (même au sein des partis) qui finissent par dégénérer. Ce sont de véritables sources de tensions politiques donc de violences électorales.

6



7

Cas 1: Au sein des partis politiques

- Les leaders de parti ne veulent pas laisser prendre des postes de responsabilités au sein des instances des partis
- Les partis n'encouragent pas la participation féminine aux compétitions électorales
- Le choix des représentants des partis politiques aux seins des organes d'organisation de gestion des élections porte majoritairement sur les hommes
- Le rôle des femmes au sein des partis se limite au militantisme de base et a la mobilisation Populaire.

8

Cas 2: Au sein des ménages/ foyers

- Les femmes n'ont pas le droit de militer dans un autre parti que celui de leur mari (idem pour les enfants). En cas de désobéissance, la violence s'installe
- La femme n'est pas autorisée à participer à des compétitions électorales
- La femme n'est pas autorisée à occuper des postes de responsabilité au sein de son Parti.
- La femme est obligée de camoufler son vrai choix politique.
- C'est l'homme qui définit le choix politique de toute la famille

9

3. Les risques électoraux favorisés par la discrimination et la violence basées sur le genre

- **Les violences électorales:** les femmes qui n'ont pas été libres de leur militantisme ont l'opportunité dans l'isolement d'exprimer leur volonté réelle. Ce qui crée une disparité entre le militantisme et le choix électoral. Naturellement, les résultats sont disproportionnés et peuvent entraîner des contestations violentes.
- La discrimination des femmes les amène à s'impliquer de moins en moins dans les processus de paix en période électorale alors qu'elles ont cette faculté naturelle de prôner la paix.

10

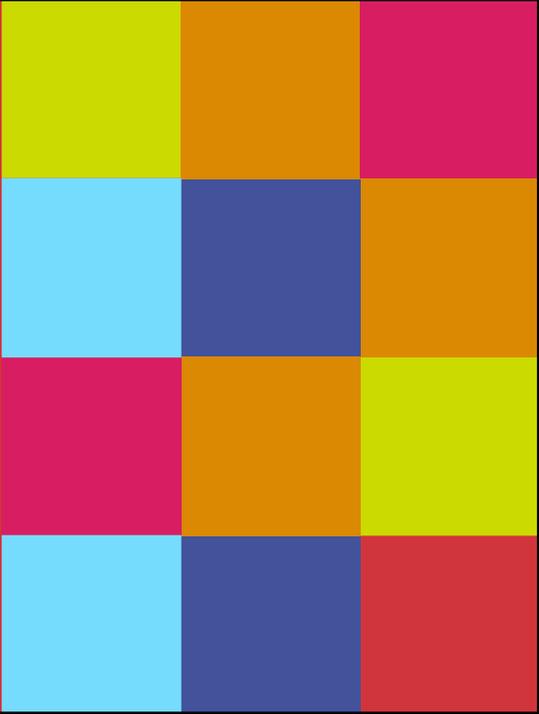


L'inclusion genre en politique, un facteur d'élimination des risques électoraux : CAS DU TOGO

- Encouragement des candidatures féminines à travers la réduction de moitié des frais de caution à payer par les femmes par rapport aux hommes
- L'initiation des listes de candidature paritaires au sein du parti au pouvoir
- La nomination d'une femme en tant que Premier Ministre sans compte le nombre de femmes Ministres, directrices d'institutions, membres des conseils d'administration, etc. Une femme Présidente d'Assemblée Nationales.
- Avec la 5^{ème} République le Président de la République a procédé à la nomination paritaire (10 femmes et 10 hommes) en qualité de sénateurs.

11

Tout ceci dénote de l'engagement et de la volonté du parti au Pouvoir (le grand parti Unir) de faire la gence féminine, un levier de développement et au centre d'un processus de maintien de la paix



12



13